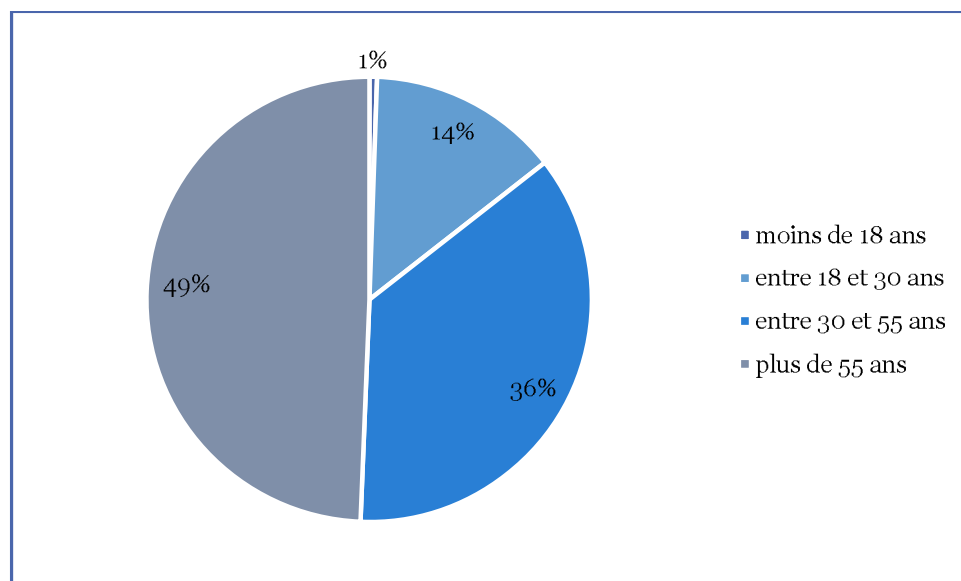


Introduction

Le deuxième questionnaire concernait les usagers des salles de lecture des services d'archives ou de leurs sites internet, c'est-à-dire des personnes ayant déjà fréquenté un service d'archives ou le site internet d'un service d'archives pour des besoins divers ou parce qu'ils y trouvaient un certain intérêt.

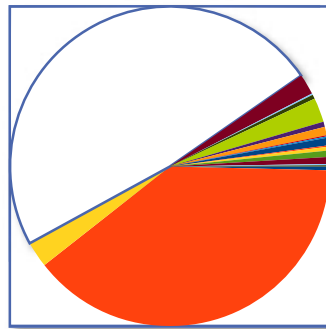
Ce questionnaire se découpait en 11 questions distinctes qui avaient pour but d'en apprendre davantage sur les usagers d'archives, la connaissance qu'ils ont de ce monde et ce qui motive leurs recherches. 545 personnes ayant répondu à notre questionnaire se sont désignées comme étant des usagers des archives ; 3 sondés ont moins de 18 ans, 76 ont entre 18 et 30 ans, 197 entre 30 et 55 ans et 269 ont plus de 55 ans, soit 49% des personnes interrogées. 316 personnes interrogées fréquentent aussi bien les salles de lecture que les sites internet des services, soit 58% des sondés. 22 personnes fréquentent exclusivement les salles de lecture et 207 les sites des services d'archives uniquement.



Sommaire

1. *Pour vous, l'archiviste est ?*
2. *Pensez-vous qu'il est facile de s'orienter dans les fonds d'archives ?*
3. *Pensez-vous qu'il faille faciliter la consultation des archives grâce au numérique ?*
4. *Quel mode de consultation des archives préférez-vous ?*
5. *Connaissez-vous l'existence des procédures de dérogation dans le cas des archives non-communicables ?*
6. *Quelle est la meilleure façon de valoriser les archives ?*
7. *Un nombre important de citoyens semble mal connaître les services d'archives. Comment pourriez-vous expliquer ce fait ?*
8. *Dans quels secteurs la collecte des archives vous semble-t-elle insuffisante ?
Quels types d'archives souhaiteriez-vous voir plus accessibles ?*
9. *Savez-vous ce qu'est l'open data ?*
10. *L'Europe a récemment mis en place un règlement général visant à protéger les données à caractère personnel (RGPD). Pour vous, qu'est-ce qui vous semble le plus important ?*
11. *Dans quelle mesure l'utilisation des archives permet-elle d'empêcher la propagation des Fake News ?*

Pour vous, l'archiviste est ?

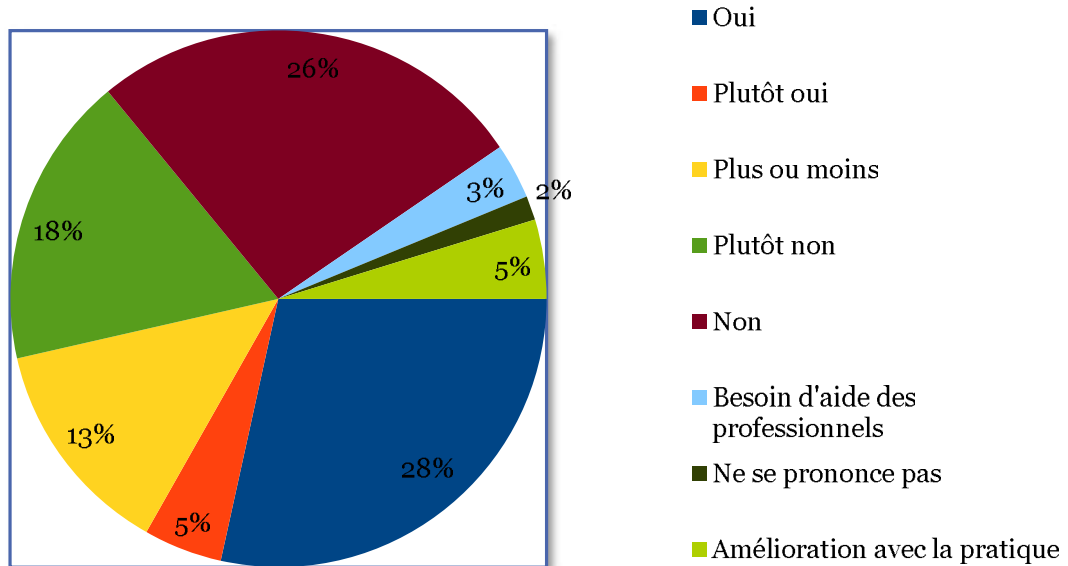


- Ne se prononce pas
- Un médiateur
- Un obstacle
- Un passionné d'Histoire
- Un allié, une aide
- Un bibliothécaire
- Un chercheur
- Un conservateur (des documents et de l'Histoire)
- Un généalogiste
- Un simple employé à qui l'on a confié cette tâche
- Un porte-documents

La première question était de savoir ce que représente l'archiviste pour les usagers des archives¹. Pour la majorité des sondés, l'archiviste est avant tout un passionné d'Histoire (367 réponses) mais aussi un médiateur (296). Cependant, 20 personnes interrogées le perçoivent également comme un obstacle. De manière plus minoritaire, l'archiviste peut être pour les personnes interrogées un conservateur (19 réponses), un allié (16), un gestionnaire d'archives (6), un simple employé à qui l'on a confié cette tâche (6), un professionnel (5), un passeur (5), un généalogiste (4), un facilitateur (3), un chercheur (3), une personne curieuse et minutieuse (1), un restaurateur (1), un inconnu (1), un agent d'accueil (1), un porte-documents (1) ou un bibliothécaire (1).

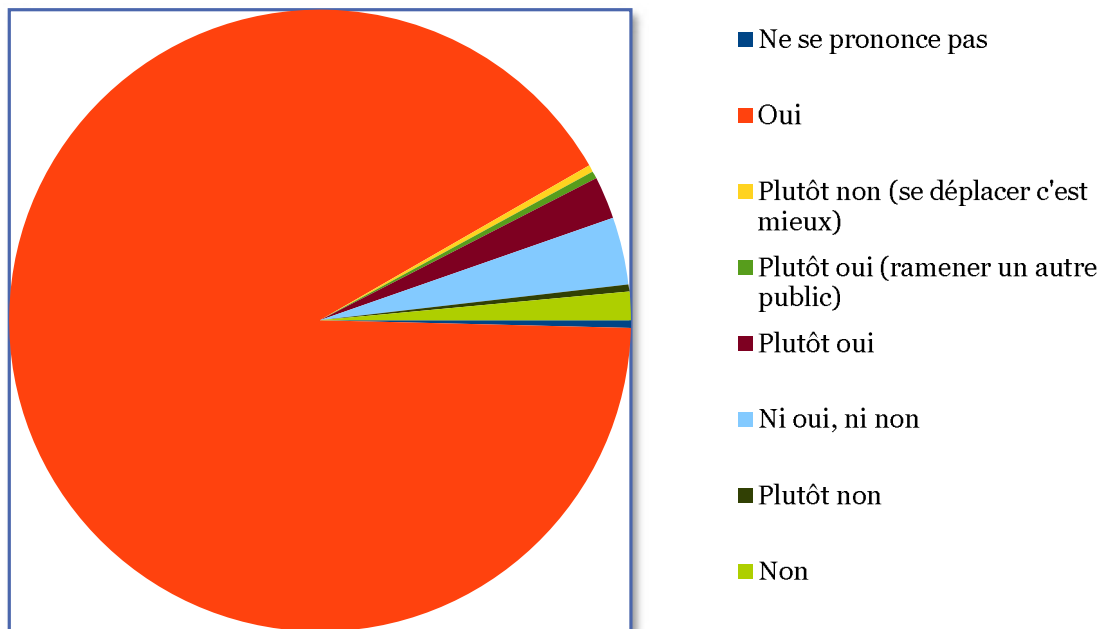
¹Question à choix multiple.

Pensez-vous qu'il est facile de s'orienter dans les fonds d'archives ?



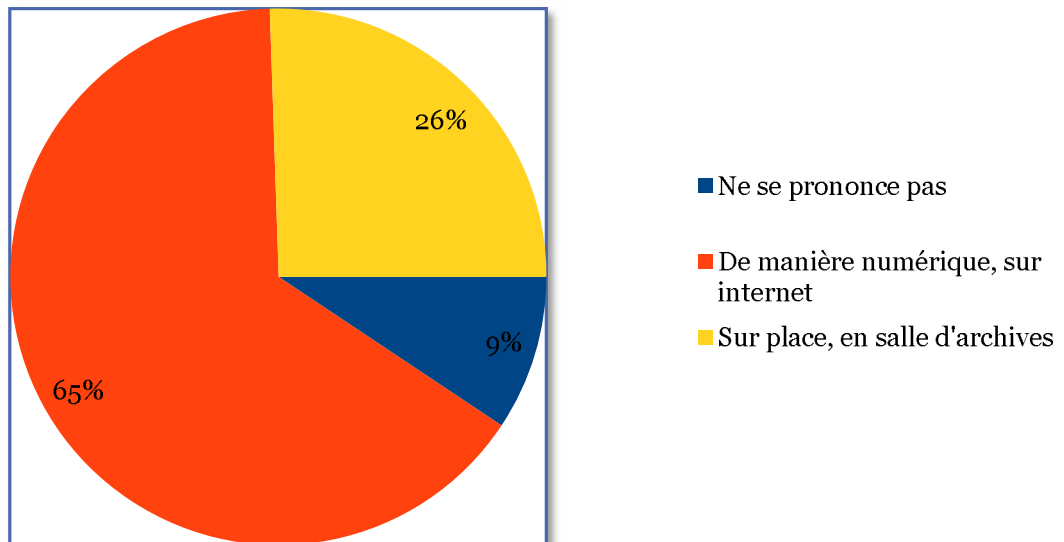
Concernant l'orientation au sein des fonds d'archives, les sondées se partagent majoritairement entre le oui (155 réponses) et le non (144). Cependant, 18 personnes interrogées évoquent le besoin d'aide de la part des professionnels et 26 estiment qu'on se repère de mieux en mieux en pratiquant.

Pensez-vous qu'il faille faciliter la consultation des archives grâce au numérique ?



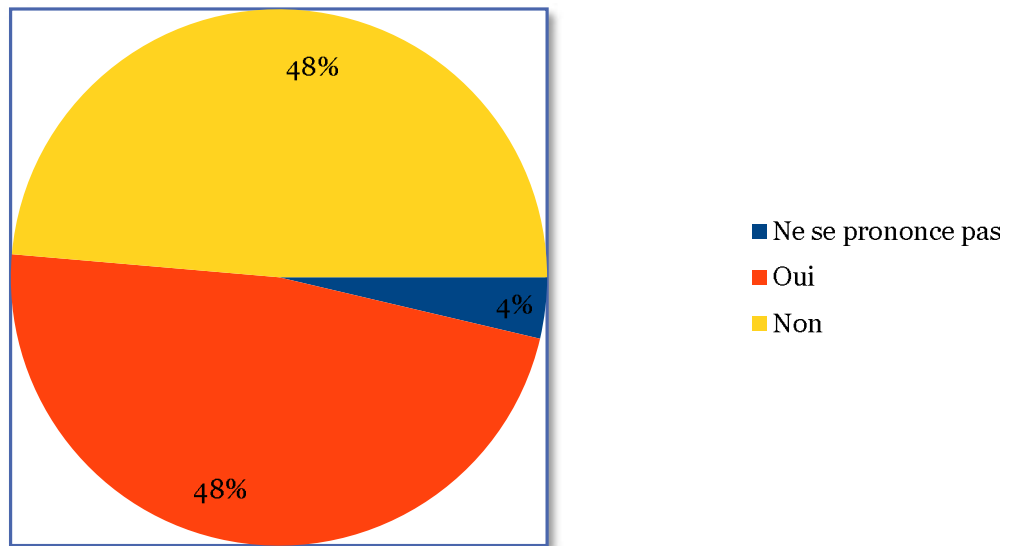
La majorité des personnes interrogées (494 réponses) pense qu'il faut faciliter la consultation des archives grâce au numérique, bien que certains disent que ce n'est pas indispensable et que l'émotion du contact avec le document n'existe pas avec le numérique.

Quel mode de consultation des archives préférez-vous ?



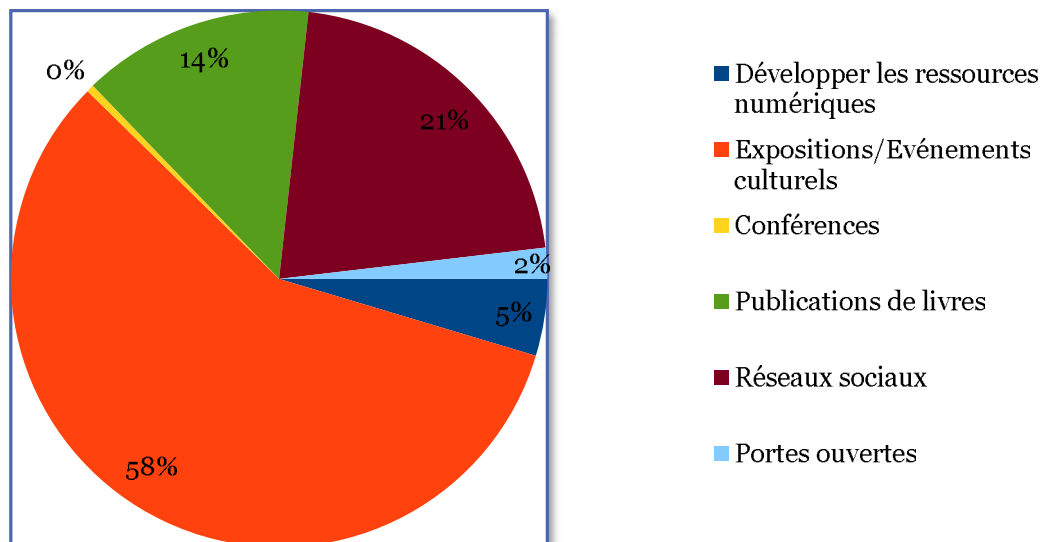
Dans la continuité de la question précédente, 355 sondés préfèrent consulter les archives de manière numérique et seulement 139 personnes interrogées préfèrent le faire sur place, directement en salle de lecture.

Connaissez-vous l'existence des procédures de dérogation dans le cas des archives non-communicables ?



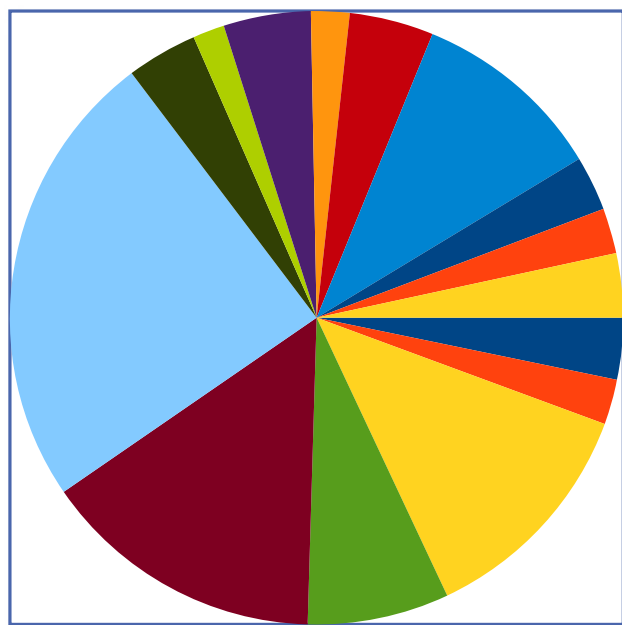
Concernant les connaissances des procédures de dérogation que peut un jour connaître un usager face à des archives non-communicables, les réponses se partagent de manière équitable : 48% répondent non et 48% répondent oui (20 personnes interrogées ne se prononcent pas).

Quelle est la meilleure façon de valoriser les archives ?



Les 545 usagers des archives ont également du répondre à une question concernant la meilleure façon, selon eux, de valoriser les archives. Les sondés estiment majoritairement qu'il faudrait organiser plus d'expositions ou d'événements culturels ; 16% d'entre eux préféreraient voir le milieu des archives valorisé au travers des réseaux sociaux et 13% attendent davantage de livres publiés par les archives.

Un nombre important de citoyens semble mal connaître les services d'archives. Comment pourriez-vous expliquer ce fait ?



- Ne se prononce pas
- Manque de temps
- Manque d'informations
- Pas pour eux mais pour les érudits, les étudiants, les chercheurs, le 3ème âge, les amateurs...
- Manque de communication de la part des services d'archives

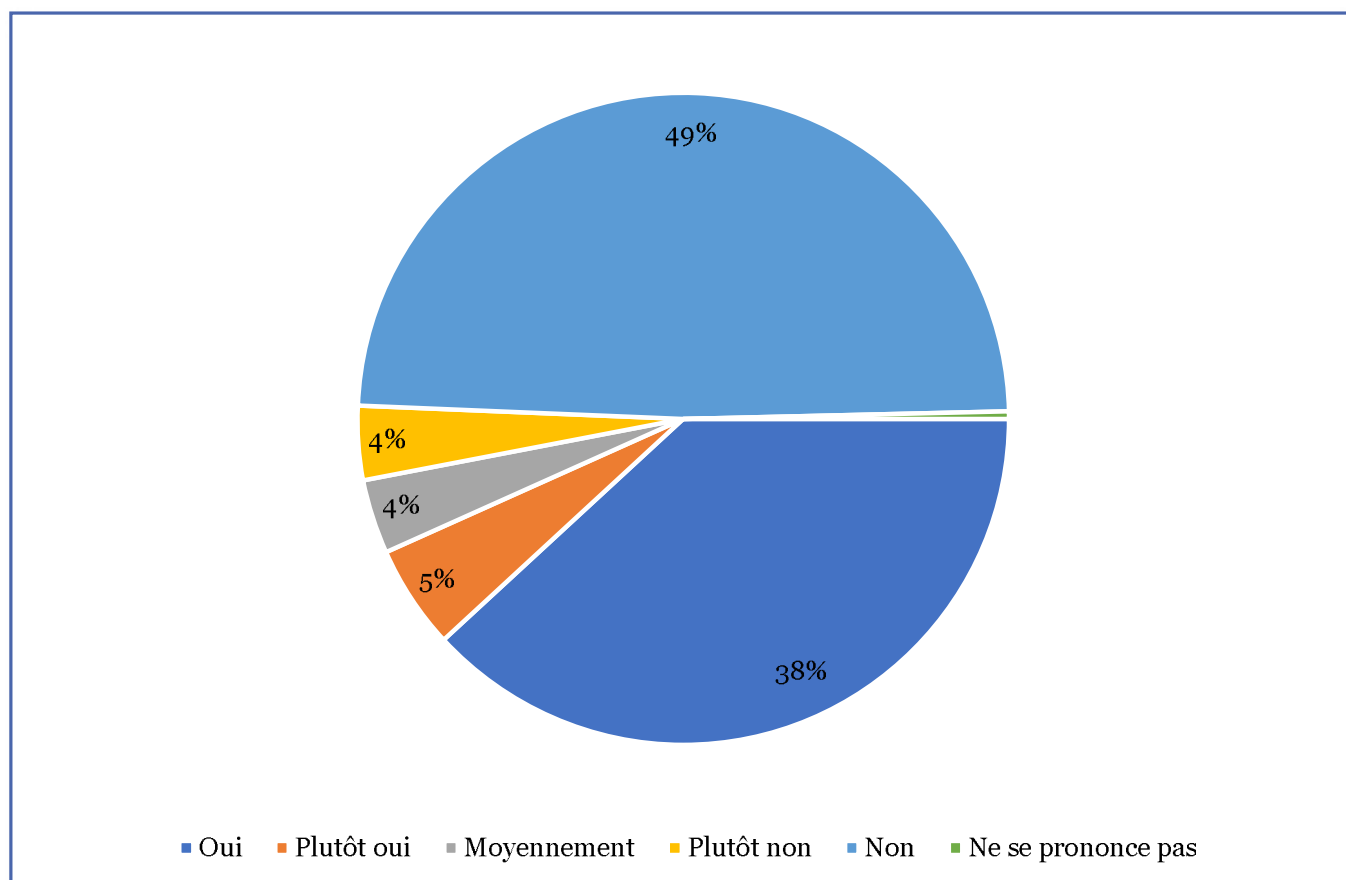
Pour les usagers des archives, si les citoyens semblent mal connaître les services c'est par manque d'intérêt (143 réponses), mais aussi à cause d'un manque de communications (88) ou d'informations (73) de la part des services d'archives ou simplement parce que les citoyens n'ont pas le besoin de consulter les archives (60).

Dans quels secteurs la collecte des archives vous semble-t-elle insuffisante ? Quels types d'archives souhaiteriez-vous voir plus accessibles ?

Ce que nous pouvons retenir de cette question c'est une très grande pluralité de réponses. Les sondés pointent des catégories de documents très spécifiques comme les archives sur l'artisanat, les archives environnementales, celles de la vie quotidienne, de l'histoire des femmes, les affiches ou encore les documents sur les enfants abandonnés. Les photographies et les archives « sur l'art » ressortent également de cette enquête.

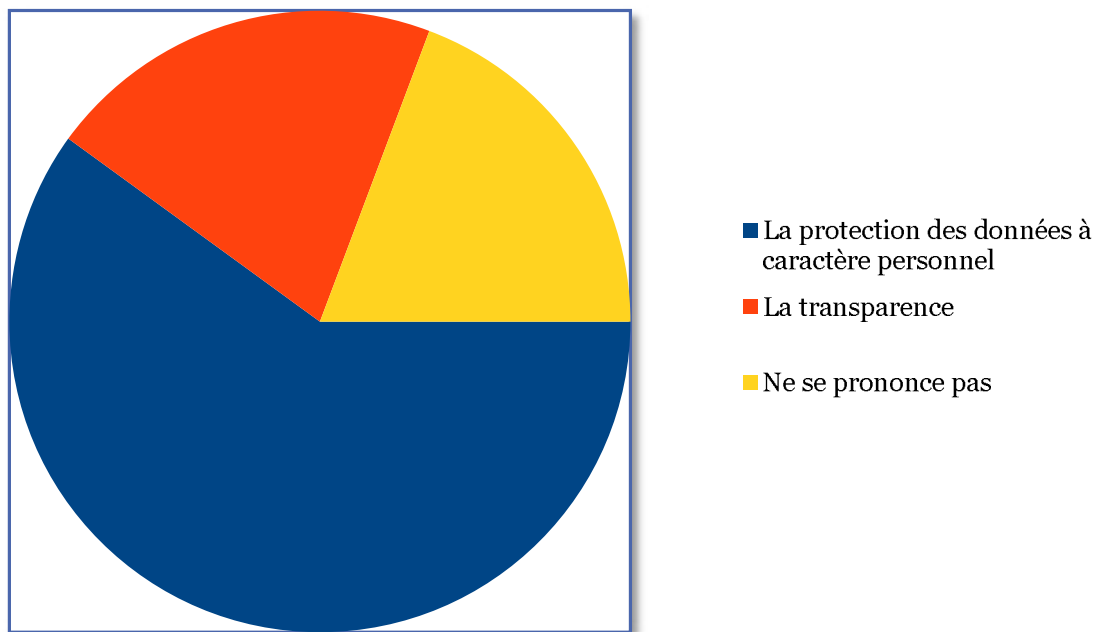
Malgré la variété des réponses, on note que la majorité des sondés a préféré ne pas se prononcer (28%). Les archives qui arrivent en tête sont les actes notariés (21%) mais aussi l'état civil (8%), les archives judiciaires (6%), les archives d'entreprises (4,5%) ou les archives privées (4 %)

Savez-vous ce qu'est l'open data ?



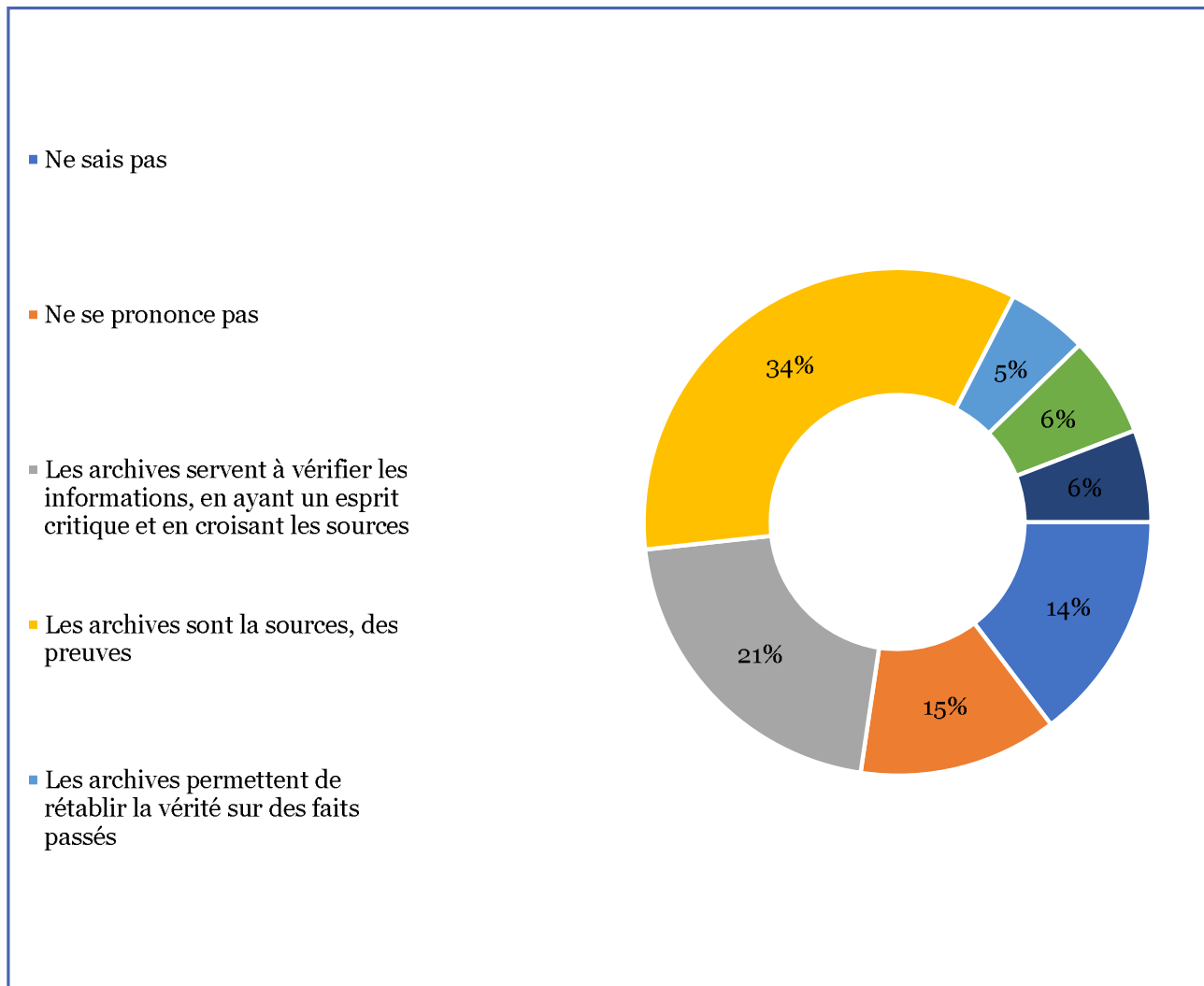
Le thème du forum de l'Association des Archivistes Français de 2019 étant « Archives et transparence », les trois dernières questions pour les usagers des archives se concentrent sur ce point. Pour débiter, il leur a simplement été demandé s'ils savaient seulement ce qu'était l'*open data*. 49% des personnes interrogées répondent « non », 38% « oui », 5% « plutôt oui », 4% « plutôt non » et 4% « moyennement ».

L'Europe a récemment mis en place un règlement général visant à protéger les données à caractère personnel (RGPD). Pour vous, qu'est-ce qui vous semble le plus important ?



Par la suite, on a demandé aux personnes sondées ce qui leur semblait le plus important entre la transparence et la protection des données à caractère personnel. 60% des personnes ont opté pour la protection des données à caractère personnel, 20,7% pour la transparence et 19,3% préfèrent ne pas se prononcer.

Dans quelle mesure l'utilisation des archives permet-elle d'empêcher la propagation des *Fake News* ?



Pour finir, il a été demandé aux personnes interrogées dans quelle mesure l'utilisation des archives pouvait permettre d'empêcher la propagation des *Fake News*. Pour 34% des sondés, les archives apparaissent comme une source, des preuves certaines. Pour 21%, les archives servent à vérifier les informations, en ayant un esprit critique et en croisant les sources. Cependant, pour 6% des sondés, les archives peuvent difficilement empêcher la propagation des *Fake News* à cause de l'instantanéité de ces dernières. 6% également pensent qu'il n'y a aucune mesure pour empêcher la propagation des *Fake News*. Enfin, 5% des personnes interrogées répondent que les archives permettent de rétablir la vérité sur des faits passés. 15% ne se prononcent pas.